**Le règlement général sur la protection des données – RGPD**

Les informations recueillies dans les dossiers d’inscription cantine et centre de loisirs sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Segny pour la gestion des inscriptions, le suivi et la facturation des activités scolaires et périscolaires ainsi que la cantine.

Elles seront conservées durant 10 ans et sont destinées au service municipal chargé de la gestion de chaque activité. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et à la loi « informatique et libertés, vous pourrez exercer les droits relatifs à vos données personnelles auprès de Monsieur le Maire – Mairie de Segny : 103 rue du Vieux Bourg – 01 170 Segny.

Signature et date